

**MAROC EL OTHMANI**

« Le roi est satisfait de notre travail »

Une interview exclusive du chef du gouvernement

**AFRIQUE-FRANCE**

Alexandre Djouhri  
se dévoile



HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3048 DU 9 AU 15 JUIN 2019

# jeune **afrique**

**TOGO**

Changement d'horizon

**Spécial 30 pages**

**SCIENCES ET  
TECHNOLOGIES**

Ces femmes  
qui brisent le  
plafond de verre

**10 pages**

**CÔTE D'IVOIRE**

# GBAGBO, SORO, LA PRISON ET MOI...

## Les confidences de Charles Blé Goudé

M 01936 - 3048 - F: 3,80 €



France 3,80 € • Algérie 290 DA • Allemagne 4,80 € • Autriche 4,80 € • Belgique 3,80 € • Canada 6,50 \$ CAN  
Espagne 4,30 € • Éthiopie 67 birr • Grèce 4,80 € • Guadeloupe 4,60 € • Guyane 5,80 € • Italie 4,30 €  
Luxembourg 4,80 € • Maroc 25 DH • Martinique 4,60 € • Mayotte 4,60 € • Norvège 48 NK  
Pays-Bas 5 € • Portugal cont. 4,30 € • Réunion 4,60 € • RD Congo 6,10 \$ US • Royaume-Uni 3,60 €  
Suisse 7 FS • Tunisie 4 DT • USA 6,90 \$ US • Zone CFA 2 000 F CFA • ISSN 1950-1285

## BURKINA-FRANCE

# Que compte faire François Compaoré ?



Le frère de l'ancien chef de l'État burkinabè, en 2017.

Le 4 juin, la Cour de cassation française a validé la demande d'extradition de **François Compaoré** vers le Burkina, formulée par les autorités burkinabè dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en 1998, du journaliste **Norbert Zongo**. Il revient désormais au Conseil d'État de statuer.

Selon l'entourage de François Compaoré, ce dernier n'a pas l'intention de quitter Paris, où il réside avec **Salah**, son épouse, et leurs enfants, d'ici à la fin de la procédure. Ses voyages sont de toute façon soumis à l'autorisation de la justice française, et il doit pointer deux fois par mois au commissariat. Son frère aîné, l'ex-chef de l'État **Blaise Compaoré**, lui a par ailleurs téléphoné à plusieurs reprises afin de lui témoigner son soutien. En attendant d'être fixé sur son sort, celui que l'on surnommait « petit président » mène quelques missions de conseil auprès d'entreprises du secteur agricole, en Côte d'Ivoire. **JA**

## GUINÉE ÉQUATORIALE PRESSE CONTRE PRESSE

**James Ngumbu**, secrétaire général de l'Association de la presse panafricaine, a porté plainte pour diffamation contre l'opposant équato-guinéen en exil **Salomon Abeso Ndong**. Le procès s'est ouvert le 7 juin à Paris. Ce journaliste congolais installé en France reproche à la Cored, la principale coalition de l'opposition, que préside Abeso Ndong, de l'avoir attaqué à plusieurs reprises dans ses médias. Ngumbu, qui a ses entrées à Malabo, avait facilité le retour en Guinée équatoriale de plusieurs personnalités de la Cored un an après l'amnistie générale de 2014. Il est défendu par M<sup>e</sup> **Alexandre Lazarègue**.

## TOGO EDEM KODJO EN SOINS INTENSIFS

L'ex-secrétaire général de l'OUA et ex-Premier ministre **Edem Kodjo**, 81 ans, se trouve depuis un mois dans une unité de soins intensifs de l'Hôpital américain, à Neuilly (France), à la suite d'un AVC survenu au début de mai à son domicile de Lomé. L'ex-opposant au général **Eyadéma**, qui avait été reçu peu avant son accident par le président **Faure Gnassingbé** (les deux événements n'ayant aucun rapport l'un avec l'autre, contrairement à ce qu'ont suggéré certains sites togolais), a été évacué à bord d'un vol régulier d'Air France. Selon ses médecins, son pronostic vital n'est plus engagé.



## CONTRE-POUVOIR

### TUNISIE

#### ENNAHDHA HÉSITE

Le 2 juin, alors que **Youssef Chahed**, le chef du gouvernement, prenait officiellement la tête du parti Tahya Tounes, **Rached Ghannouchi**, le dirigeant d'Ennahdha, a annoncé qu'il lui retirerait son soutien s'il se présentait à la présidentielle. Or, certains cadres de la formation islamiste estiment d'ores et déjà qu'il n'est plus

possible de soutenir Chahed, à qui ils reprochent d'avoir utilisé les moyens de l'État pour son propre compte alors qu'en vertu d'un accord tacite il était censé rester neutre. Cette question sera tranchée au sein du bureau exécutif d'Ennahdha, le 10 juin. Puis, au conseil de la Choura (14-15 juin), Ennahdha devrait annoncer sur qui se porte son choix, entre Ghannouchi, son candidat

« naturel », et une personnalité extérieure.

### BÉNIN-FRANCE

#### AJAVON RÉFUGIÉ

Au début d'avril, l'homme d'affaires **Sébastien Ajavon** a obtenu le statut de réfugié politique en France, où il vit depuis près d'un an. L'opposant avait entamé ces démarches il y a plusieurs mois afin d'éviter une

éventuelle demande d'extradition des autorités béninoises et de pouvoir voyager plus librement. En octobre 2018, la justice de son pays l'a condamné à vingt ans de prison par contumace pour trafic de drogue. Le 29 mars suivant, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a dénoncé cette décision et a donné six mois au Bénin pour l'annuler.